



# Étude sur la floraison tardive des phacélies et son impact sur l'hivernage des abeilles



# Titre exact de l'étude et autres informations :

- **Étude sur la floraison tardive d'engrais vert (phacélie) et répercussions sur l'hivernage des colonies d'abeilles**
- **Institution porteuse:** Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), Courtemelon-Loveresse (Gérald Buchwalder)
- **Collaborations :**  
Fédération d'apiculture du Canton du Jura (FACJ),  
Société d'apiculture du Jura bernois (SAJB),  
Station phytosanitaire cantonale JU (Bernard Beuret) et Agroscope Liebefeld-Posieux (Jean-Daniel Charrière)



# Objectifs :

Les objectifs poursuivis par cette étude sont les suivants :

- répéter l'enquête réalisée auprès des apiculteurs jurassiens en 2009-2010 et l'étendre au Jura bernois afin de suivre l'évolution des populations d'abeilles et d'évaluer les principales causes de mortalité telles que perçues par les apiculteurs.
- déterminer l'influence du butinage de fin de saison de plantes utilisées en engrais vert sur le bon hivernage de colonies d'abeilles mellifères.
- évaluer le risque potentiel pour les abeilles de cultures d'engrais vert succédant à une culture dont les semences ont été traitées avec un insecticide de la famille des néonicotinoïdes.



# Déroulement des essais

- L'essai devra être mené sur 2 ans afin de pouvoir disposer de données comparatives et fiables.
- Toutes les colonies d'abeilles, de même type, participant à l'étude seront réunies dans un rucher de base. Durant toutes les phases du projet, 2 apiculteurs suivront et conduiront les ruches.
- À l'automne, elles seront réparties en 3 groupes de 10 ruches chacun dans 3 zones différentes.
  - ➔ Automne 2012
- Dès la floraison des phacélies terminée, elles seront de retour dans le rucher de base.



## Les 3 zones sont définies ainsi :

- Zone 1 : pas de phacélies dans un rayon de 2 km autour des ruches.
- Zone 2 : parcelle de phacélies uniquement, colonies disposées en bordure de champ.
- Zone 3 : parcelle de phacélies mises en place sur un terrain qui aura été identifié comme contenant des néonicotinoïdes, colonies disposées en bordure de champ.



Situation des  
3 zones :

